

# Association MUTUELLE & SOLIDARITE

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 octobre 2021

L'Assemblée Générale de l'Association Mutuelle et Solidarité, en séance ordinaire, s'est déroulée le 28 octobre 2021 à l'**Abbaye Notre-Dame d'Oelenberg à REININGUE**, monastère de l'ordre des cisterciens du 11<sup>ème</sup> siècle et lieu emblématique de solidarité dans le cadre duquel nous avons choisi de nous réunir.

L'accueil des membres présents de l'association s'est fait dans ce remarquable cadre à partir 10H00.

L'assemblée a été convoquée et est organisée en respect des dispositions réglementaires et statutaires. Elle est présidée par son Président **Rémy GUTLEBEN** ayant tous pouvoirs à cet effet.

Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'aux invités dans ce lieu de grande tradition monastique. Nous sommes accueillis par le Père Abbé Dominique-Marie. Celui-ci nous invite à la visite guidée qui nous a été réservée.

A l'issue de cette découverte émue du monde monastique, le Président Remy GUTLEBEN invite à tenir notre Assemblée générale ordinaire.

Le quorum de l'assemblée générale se trouve atteint par la majorité des membres présents ou représentés sous le contrôle du scrutateur nommé à cet effet en la personne de Monsieur **Laurent WERNER** adhérent de l'association.

M. **J-Pierre TSCHIEMBER** remplit les fonctions de secrétaire.

Dans le dossier remis à chaque participant figure l'inventaire actuel des actions de solidarité entreprises les trois dernières années avec des mutuelles partenaires.

Le président déclare la séance ouverte et cède ensuite la parole à J-Pierre TSCHIEMBER pour la gestion des points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès- verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25.09.2020**
- 2 - Rapport de gestion de l'activité en 2020**
- 3 - Approbation du bilan et du compte de résultat de 2020**
- 4 - Affirmation de notre mission**

## **1 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25.09.2020**

J-Pierre TSCHIEMBER donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice précédent qui s'est tenue le 25 septembre 2020, à l'Ecomusée d'Alsace à UNGERSHEIM.

## **2 - Rapport de gestion de l'activité en 2020**

J-Pierre TSCHIEMBER poursuit avec la présentation du rapport de gestion se rapportant à l'exercice clos le 31.12.2020. Les actions entreprises représentent un engagement financier de **39 648 €** en 2020. Une provision globale de **103 583 €** est en outre constituée et disponible pour financer les projets en cours ou à venir, en 2021 et au-delà.

6 mutuelles partenaires sont actuellement engagées dans une phase concrète d'actions solidaires dans leurs territoires respectifs (**SMAB** à Dijon, **MALJ** à Mulhouse, **MAVIT** à Thann, **LA BRESSANNE** à Vonnas, **MUTUELLE DE L'EST LA BRESSE** à Bourg-en-Bresse, et **MAVIC** à Colmar). Tous les sociétaires de ces mutuelles sont membres de l'association par adhésion individuelle et versement d'une cotisation annuelle définie au niveau de chaque mutuelle partenaire.

## **3 - Approbation du bilan et du compte de résultat de 2020**

Mlle Emmanuelle BAUCHET présente et commente l'ensemble des opérations et des chiffres formant le compte de résultat et le bilan de l'association au 31.12.2020. Le produit total des activités s'élève à **162 743 €**. Les charges quant à elles s'élèvent à **156 232 €**. Les actions solidaires entreprises durant l'exercice représentent un investissement de **39 648 €**. Parallèlement, des provisions d'un montant égal à **103 582 €** ont été constituées en prévision d'actions solidaires à réaliser. Le compte de résultat de l'exercice a dégagé un solde positif de **6 511 €**. Le bilan totalise un actif et un passif de **182 371 €**. Au terme de l'exercice nous avons dénombré un total de **107 537 adhérents** qui ont cotisé et sont membres de l'association.

En l'absence de **M. André FLAITZ** agissant en qualité de trésorier de l'association, son rapport de vérification des comptes établi le 5 octobre 2021 est présenté à l'Assemblée. Ce rapport confirme et valide les chiffres et le résultat présentés à l'assemblée au titre de l'exercice 2020, après prise de connaissance et vérification au siège de l'association de tous les documents comptables des opérations réalisées durant l'exercice.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion et après avoir pris connaissance de l'ensemble des données en rapport avec le déroulement de l'activité de l'association en 2020, prend les résolutions suivantes :

### ***1<sup>ère</sup> résolution***

L'assemblée générale ordinaire adopte à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2020,

### ***2<sup>ème</sup> résolution***

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par M. JPierre TSCHIEMBER et après avoir eu connaissance du compte de résultat et du bilan de 2020 présentés par Mlle Emmanuelle BAUCHET, approuve à l'unanimité l'ensemble des documents et des opérations de l'exercice 2020.

### **3<sup>ème</sup> résolution**

L'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2020 qui se soldent par un résultat positif de **6 511 €** et un total au bilan de **182 371 €**. Elle approuve en outre le report à nouveau du résultat de l'exercice.

## **4 - Affirmation de notre Mission**

### **L'association a 25 années d'existence.**

Nous souhaitons mieux faire valoir notre engagement et mieux communiquer sur les valeurs de solidarité et sur celles du mutualisme que nous partageons avec nos partenaires. C'est la déclaration collégiale du conseil d'administration de l'association.

L'association représente un instrument pour ses partenaires mutuelles et leurs sociétaires. Cet outil doit permettre de révéler et affirmer leurs engagements au-delà des seules activités rationnelles qui consistent en la souscription de contrats d'assurance. C'est en cela qu'ils constituent et agissent en véritables « *Entreprises de l'Economie Sociales et Solidaires* » - ESS.

C'est par cette idée et dans ce but que l'association agit et les accompagne. C'est aussi ce que l'on peut considérer comme les NOUVELLES VOIES DE L'ECONOMIE. Même les Sociétés commerciales et les acteurs non mutualistes du marché s'y emploient depuis quelques années déjà. (AXA-BP-LA POSTE-ACM...)

*L'Association Mutuelle & Solidarité* se tient, en quelque sorte, comme une signature identitaire pour les mutuelles partenaires de par leur participation et par leur présence dans les nombreuses et diverses actions sociales.

### **Des ambitions :**

Après un bref historique tracé sur la vie, les actions et les évolutions des récentes années, JP TSCHIEMBER fait part des réflexions émises par le conseil d'administration et évoque les orientations envisagées pour les futures années.

Grâce à la force d'un collectif mutualiste, nous consacrons utilement plus de 150 000 Euros, annuellement, à des actions sociales et de solidarité vers de nombreux bénéficiaires.

Le succès de notre démarche collective, en qualité d'ESS, nous inspire à communiquer davantage, à l'appui de nos valeurs partagées.

Nous allons nous y employer dans l'année qui vient et nous doter de moyens nouveaux qui aideront à :

- appuyer la communication de nos actuels partenaires,
- prospecter de nouveaux acteurs partenaires
- nous faire connaître plus largement au travers des réseaux sociaux

L'association n'a pas vocation à thésauriser. Les fonds propres progressivement constitués doivent permettre de renforcer notre mission et de participer à un mouvement de développement des actions sociales et de solidarité.

Dans cette perspective, nous allons confier à la Sté LES FILMS DE L'EUROPE, entre les mains de J-Luc NACHBAUER, la réalisation d'un film document d'une dizaine de minutes dont le financement sera exclusivement assuré par les fonds propres de l'association, non prélevés sur le produit destiné uniquement aux actions solidaires régulières. Sous forme de conte philosophique, ce film document portera sur nos valeurs de solidarité, sur la philosophie partagée par le mutualisme et sur les actions entreprises dans tous les domaines de notre mission.

Cet outil se doit d'affirmer clairement notre différence en matière d'économie sociale et solidaire. Il ne s'agira donc en aucun cas de faire l'apologie de tel ou tel produit d'assurance, mais de nous inscrire résolument dans une démarche créative visant à faire connaître Mutuelle & Solidarité et à surligner sa différence. Enfin, ce film qui sera à disposition de l'ensemble des entités partenaires, se veut par ailleurs prospectif et doit nous permettre d'élargir à court ou moyen terme, le cercle de nos mutuelles.

Les membres présents de l'assemblée se sont prononcés favorable à cette ambition et à ce projet. Par leurs interventions successives, L.WERNER et E.BAUCHET ont manifesté l'idée de renforcer les interventions directes de l'association. Ceux-ci suggèrent une présence de celle-ci à l'occasion d'actions diverses de solidarité ou de promotion de ses activités dans le cadre de la convention de partenariat avec les mutuelles associées.

Les sujets à l'ordre du jour ayant été entièrement abordés et traités, le président Rémy GUTLEBEN remercie les participants pour leur présence et pour leur confiance témoignée aux activités de l'association en 2020. Il clôt l'assemblée générale ordinaire et convie les membres présents et invités à partager un déjeuner en commun au sein de l'Abbaye.

Le Président  
**Rémy GUTLEBEN**

Le Secrétaire  
**J-Pierre TSCHIEMBER**

Le Scrutateur  
**Laurent WERNER**